

<p>Date de convocation : 23/03/2026</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	--

Le vingt-sept mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, Maire.

Présents : CHAPUIS Christian, CHOMIENNE Clément, CLOT Susie, COLOMBET Jaky, DREVET Héléne, DURIEUX Pierre, FILHOL Julien, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, GROSSO Jocelyne, JACQUIOT Maxime, LIMAIEM Wahiba, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MORELLON Catherine (arrivée à 19 :52), MOUNIER Maëlle, NICOLAS Justine, PAULOSS Florian, PEYRE Laurent, SOUCHON Patricia, YILMAZ Yener (21).

Excusés : BRUYERE Maud (Pouvoir à Pierrick MARCON), Catherine MARCON (pouvoir à Héléne DREVET) (2).

Absents : 0

Madame Pascale MERLE a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Désignation d'un correspondant défense.

DCM 20260327-10

Considérant :

- Que la mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine ;
- Que le rôle du correspondant défense est d'informer les citoyens sur la politique de défense de la France, de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire, à la reconnaissance et à la solidarité, et d'assurer un rôle pédagogique auprès des scolaires et associations ;
- Qu'il est nécessaire de désigner un correspondant défense pour représenter la commune dans le cadre de ces missions ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Désigne Mme Pascale MERLE, adjointe, en qualité de correspondant défense pour la commune de DUNIERES.

AR Le correspondant défense exercera sa mission conformément aux orientations

043-214300873-20260327-DCM20260327_10-DE
Reçu le 01/04/2026

définies par le Ministère des Armées, et sera chargé notamment de :

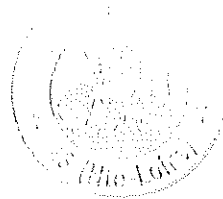
- Informer la population sur la politique de défense,
- Participer aux actions de sensibilisation et de parcours citoyen,
- Promouvoir la mémoire, le patrimoine et le devoir de reconnaissance,
- Relayer les informations du Centre du Service National et des organismes partenaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Pascale MERLE



AR Prefecture

043-214300873-20260327-DCM20260327_10-DE
Reçu le 01/04/2026